Jean-Marc COPPOLA

candidat Front de Gauche aux élections législatives dans la 7ème circonscription des Bouches-du-Rhône Bonjour,

je souscris complètement aux sept dispositions que vous défendez et je vous affirme que je me battrai pour qu'à travers la législation ces propositions puissent voir le jour. Nombreuses d'entres elles rejoignent d'ailleurs les propositions contenues dans le programme du Front de Gauche "L'Humain d'abord".

En effet, nous pensons également qu'il faut empêcher tout ce qui induit une moindre professionnalisation.

D'abord car reconnaître le fait que s'occuper d'enfants demandent des qualifications permet aussi de sortir ces politiques du « ghetto » féminin dans lesquelles on les enferme. Cela permet aussi d'affirmer qu'il ne suffit pas d'être une femme pour être parent ou savoir s'occuper d'enfants. Enfin c'est la simple reconnaissance de la réalité du travail d'accueil du petit enfant. Ainsi le décret dit « Morano » doit être immédiatement abrogé, d'autant plus qu'il correspond à une volonté de faire des économies au détriment de la qualité d'accueil des petits et des conditions de travail des professionnels.

Ensuite, nous pensons que l'école maternelle doit donner la possibilité d'intégrer les petits. Mais cela suppose une adaptation de celle-ci, l'embauche d'enseignants en nombre suffisant et bien évidemment la remise en œuvre de la formation initiale et continue. A cela s'ajoute le fait que nous sommes favorables à l'extension de la scolarité obligatoire de 3 à 18 ans.

Plus généralement, et en premier lieu, nous souhaitons la suppression d'urgence de toutes les mesures qui permettent sa marchandisation comme les jardins d'éveil mais aussi tout ce qui mène à la privatisation de l'accueil de la petite enfance comme les mesures dites Raffarin créant des établissements intégralement privés. Pourquoi refuser la marchandisation et la privatisation de l'accueil de la petite enfance ? Pourquoi vouloir privilégier le Service Public ?

Pour nous, il s'agit de mettre en œuvre la veille bienveillante à laquelle ont droit tous les enfants sans aucune distinction de quelque nature que ce soit. Or seul le service public garantit l'égalité d'accès y compris des enfants qu'on dit différents. Cette veille bienveillante suppose aussi l'intégration dans un réseau de professionnels dont les PMI. Plutôt que d'inventer des catégories scandaleuses censées détecter les signes d'une future délinquance, elle-même précoce, nous souhaitons doter les PMI des moyens nécessaires pour assurer leur rôle de prévention auprès des enfants et de leur famille. Enfin, puisque nous considérons que la socialisation est un droit, il faut disposer de l'outil permettant sa mise en œuvre. Encore une fois, seul le service public le permet.

Je reste à votre disposition.

Bien cordialement,

Jean-Marc COPPOLA candidat Front de Gauche aux élections législatives dans la 7ème circonscription des Bouches-du-Rhône